

PAPOU

Puisqu'il faut se résoudre à me dire artiste, ma définition en sera strictement humaniste. A mon sens, l'artiste est celui qui peut traduire en émotions compréhensibles par l'autre des choses ordinaires. L'émotion ainsi rencontrée ajoute un plus de vie à celle qui existe déjà et qui fait notre quotidien.

Mes œuvres n'ont pas la prétention ni même l'ambition d'être objet de musée et encore moins de commerce. Mais, peindre devient une passion coûteuse et lorsque certaines œuvres plaisent particulièrement à certains leur vente est la bienvenue.

L'art pictural démarre sur des surfaces plates pour donner l'illusion du relief avec seulement 2 dimensions alors que le sculpteur travaille avec 3.

Le figuratif conserve les choses réelles et permet un accès immédiat pour l'autre.

Pour être effectivement partageable cela doit rester d'ordre immédiatement compréhensible. L'œuvre ne peut être comprise que si elle est effectivement perçue par le regard de l'autre pour ce qu'elle est réellement.

Pour moi, l'art pictural se conçoit dans l'échange et la transmission assurée par les plus anciens. Le groupe et les remarques qu'il génère permettent la remise en cause et l'évolution personnelle.

En cela, la vie associative est irremplaçable.

Je peins par plaisir même si parfois je réponds à de rares commandes essentiellement amicales.

Mon goût pour la peinture m'est venu avec mon intérêt pour les autres dans une idée de partage, de mise en liens et de mise en commun. J'ai toujours eu le goût du dessin et je suis arrivé à la peinture depuis ma retraite voilà 21 ans après 40 ans à la SNCF et un début comme apprenti à l'âge de 15 ans.



A la faveur de rencontres de groupes et d'associations j'ai prolongé une curiosité révélée par hasard en manipulant les gouaches laissées par mes petits enfants...

Depuis, toujours en amateur, je pratique plusieurs techniques comme l'acrylique, l'aquarelle, l'huile, l'encre et les émaux.

Avant la peinture j'ai connu plusieurs autres centres d'intérêts pratiqués de manière tout aussi investie. La randonnée, la musique, la plongée, la

voile, le vélo m'ont donné le goût de la vie à moins que mon goût de la vie ne m'ait amené à les pratiquer.

Je crois que tous se retrouvent dans ma manière de vivre et la peinture en fait désormais partie et en quelque sorte les prolonge tous, y compris ma vie de famille à laquelle je suis très attaché et qui me le rend tellement. ■

Jean Roux

ÉDITO

Contester, mobiliser, proposer, négocier ; c'est la démarche de la CGT.

Il y a une cohérence forte entre l'intervention de la CGT au travers de ses élus(es) et mandatés(es) dans les instances et l'activité qu'elle développe dans les territoires avec ses syndicats.

La CGT au CESR (Conseil Economique et Social Régional) est intervenue pour que l'aménagement du territoire Aquitain renforce les solidarités nationales et favorise la cohésion sociale et territoriale, l'emploi et le développement durable. Pour que soient pris en compte les besoins des salariés de notre région.

C'est ainsi, par exemple, qu'elle est intervenue au CESR pour montrer que la situation économique actuelle dans l'aéronautique n'était pas mauvaise avec, dans le même temps, l'action menée avec ses syndicats contre toutes mesures prises de licenciement (Thales), chômage partiel (Dassault) etc. injustifiables dans ce secteur d'activité qui dispose de plan de charges important.

Nous nous opposons aux politiques publiques et stratégies des entreprises qui visent à mettre en concurrence les territoires et les hommes. Il s'agit de mettre en œuvre des politiques industrielles efficaces et une modernisation des services publics en lien avec tous les niveaux territoriaux permettant un développement économique et social durable de la région.

La CGT propose de nouveaux mécanismes de péréquation, une réforme de la fiscalité locale pour une responsabilité sociale et territoriale des entreprises.

L'aménagement du territoire va de pair avec la démocratie sociale ; les salariés ont besoin de droits et de pouvoirs nouveaux pour participer pleinement à tous les niveaux à l'élaboration des décisions. Cet aménagement du territoire a besoin aussi de l'intervention de l'action des salariés pour créer les rapports de force nécessaires.

Face à l'intransigeance du gouvernement et à l'arrogance du patronat, les salariés qui soutiennent le mouvement syndical unitaire, se posent des questions sur notre capacité à gagner un changement et sur les modes d'actions à engager pour y parvenir. Il y a besoins de débats. Dans le même temps, les militants syndicaux très sollicités ces derniers mois cumulent fatigue et difficultés à organiser ces débats.

Alors, à tous et à chacun pendant cette période estivale, continuez à mener toutes les actions nécessaires et reposez-vous le plus possible. Dès la rentrée participez ou organisez des initiatives pour débattre de l'organisation d'une forte dynamique de luttes ancrées dans les territoires et les entreprises

Rendez-vous au meeting régional de la CGT Aquitaine le 1er octobre 2009. ■

Bernard Soubagné



COMPTE RENDU PLÉNIÈRE DU 7 JUILLET 2009



Sur saisine du Conseil Régional d'Aquitaine (C.R.A.) ou sur saisine directe, le Conseil Economique et Social Régional (C.E.S.R.) a été amené, lors de la séance plénière qui s'est tenue le 07 juillet 2009, à émettre des avis sur différents sujets intéressant directement ou indirectement l'activité des organisations et militants de la C.G.T. de l'Aquitaine.

- Rapport « La conjoncture économique en Aquitaine ».

Ce rapport, publié 2 fois par an, est une compilation des éléments statistiques communiqués par l'INSEE Aquitaine et des éléments fournis

par les professions sur la situation de leurs secteurs et branches professionnelles. La situation de crise que traverse l'économie mondiale est soulignée avec ses effets concrets en Aquitaine (augmentation du chômage, fermeture d'entreprises,...) et ses perspectives.

La CGT a rappelé les conséquences dramatiques pour les salariés et les plus défavorisés de cette crise largement due à la financiarisation de l'économie et à la recherche effrénée d'un taux de rentabilité du capital dépassant les 2 chiffres.

Elle a longuement exposé les chiffres et données sur la situation dans l'industrie aéronautique qui, loin de connaître une baisse de commande à l'échelle mondiale, tente de profiter de la période

pour se restructurer, délocaliser et transférer les activités industrielles implantées dans le territoire Aquitain en profitant des aides et du soutien des finances publiques.

C'est inacceptable !

- Rapport « Infrastructures de transport à échéance de 2025 et convention Trains Express Régionaux- T.E.R. de 2010 à 2020 ».

Le document « SRIT » évoque les objectifs à définir et les moyens à mettre en œuvre pour développer les infrastructures de transport en Aquitaine à l'horizon 2025. Il convient de relever la part belle qui est faite à la construction de la ligne LGV Sud Europe Atlantique (LGV SEA) et au développement des T.E.R. en Aquitaine. 80% des investissements à réaliser concer-

neront le ferroviaire, le secteur routier ne représentant plus que 17% de ces investissements.

La CGT : Tout en soulignant l'intérêt de ce changement de cap visant à se conformer aux engagements pris pour respecter l'environnement, la CGT a souligné le manque d'ambition s'agissant des investissements à réaliser en matière de fret ferroviaire et de transfert de la route vers le fer d'une grande part du transport de marchandises.

Elle a également insisté sur le fait qu'aucun investissement n'était envisagé s'agissant des transports maritimes ou fluviaux.

S'agissant du financement de ces infrastructures, elle a rappelé son refus de voir les collectivités locales ponctionnées pour payer des infrastructures relevant de la responsabilité de l'Etat et de l'Europe.

La convention SNCF / CRA sur la gestion des TER en Aquitaine a été approuvée après qu'un amendement, présenté par la CGT, refusant la logique de mise en concurrence du secteur ait été adopté par la majorité de l'assemblée.

- Rapport « vers un service public régional de formation professionnelle ».

Après plusieurs saisines sur les questions liées à la formation pro-

fessionnelle et avant la Loi prévue à l'automne sur ce sujet, aux inquiétudes quant au devenir d'organismes comme le CNAM, l'AF-PA, ou les GRETA et ainsi qu'aux difficultés de gérer ce service en recourant à la procédure des marchés publics, le CRA a décidé de présenter une délibération évoquant la création d'un « service public régional de formation professionnelle ».

La CGT : a réaffirmé son attachement à un service public de formation professionnelle qui ne peut être assimilé à une marchandise soumise à la concurrence. Elle a indiqué que la formation devait rester un service public, au service de l'intérêt général et qu'elle était disposée à prendre sa place dans le développement et l'amélioration de ce service.

- Rapport « Développement Durable du Conseil régional 2008 ».

Premier rapport présenté par le CRA, le document est avant tout un catalogue d'intention et d'objectifs à atteindre.

La CGT : a indiqué, tout en souhaitant passer de l'intention à la réalisation, qu'elle souhaitait que des critères sociaux intégrant l'intervention des salariés dans le processus de décision soient pris en compte dans la démarche environnementale à venir.

- Rapport « Mise en œuvre d'un service public télévisuel régional ».

Le CRA a présenté un projet de délibération envisageant la création d'un service public télévisuel régional. Pour répondre à la situation de crise de certaines entreprises télévisuelles et à l'absence de visibilité quant à l'avenir de ce secteur, le CRA se propose d'engager un processus en conformité avec la Loi votée en 2004.

La CGT : a souligné les dangers d'un tel processus alors qu'il existe actuellement un service public télévisuel qu'il convient avant tout à défendre. Aujourd'hui, il convient avant de favoriser la coopération et le partenariat avec ce service public. ■

Michel FOURCADE

Les diverses interventions du groupe CGT sont disponibles sur le site www.cgt-aquitaine.com